

# SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

## LA LIGUE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DES PAYS DE LA LOIRE



# LA LIGUE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DES PAYS DE LA LOIRE

## SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>ÉDITO</b> .....	<b>4</b>
<b>Un panel de disciplines dominé par le judo</b> .....	<b>6</b>
■ UN PANEL DE DISCIPLINES.....	6
■ LE JUDO : ÉCOLE DE LA VIE ET SES ENJEUX PRIORITAIRES : HAUT NIVEAU, PRATIQUE POUR TOUS, PLAN SANTÉ ET HANDICAP.....	8
<b>Une organisation structurée et une gouvernance en mouvement</b> .....	<b>9</b>
■ ORGANIGRAMME DE LA LIGUE POUR L'OLYMPIADE 2012-2016 .....	10
■ EN PROJET : UNE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE.....	11
<b>Situation de la pratique dans la région des Pays de la Loire</b> .....	<b>11</b>
■ UN PUBLIC JEUNE ET UNE FÉMINISATION À DÉVELOPPER.....	11
■ UNE PROGRESSION CONSTANTE ET UN POTENTIEL DE CROISSANCE CERTAIN.....	12
■ UN MAILLAGE DES CLUBS SOLIDE SUR LE TERRITOIRE.....	14
<b>État des lieux des équipements dans les Pays de la Loire</b> .....	<b>15</b>
■ DES ÉQUIPEMENTS EN NOMBRE POUR LES CLUBS MAIS UNE PÉNURIE POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX.....	15
■ UN DOJO RÉGIONAL TROP LIMITÉ POUR ACCUEILLIR DE GRANDES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES.....	16
<b>Ambitions 2025</b> .....	<b>17</b>
■ LES 3 PILIERS GUIDANT NOS AMBITIONS : FORMATION, HAUT NIVEAU, DÉVELOPPEMENT.....	17
■ UN CHIFFRE : 7 % DE PROGRESSION.....	19
<b>Besoins en équipements à l'horizon 2025</b> .....	<b>20</b>
■ UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT DE NIVEAU RÉGIONAL : UN GRAND DOJO RÉGIONAL À ANGERS.....	20
■ DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE NIVEAU DÉPARTEMENTAL : UN DOJO DÉPARTEMENTAL DANS CHACUN DES DÉPARTEMENTS.....	20
■ DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ : 60 DOJOS NEUFS EN PAYS DE LA LOIRE.....	21
■ ACCOMPAGNEMENT DE CE PLAN.....	21
<b>Annexes</b> .....	<b>22</b>

# PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, adaptés aux usages d'aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

La Région des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont, avant tout, des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Ils peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

# ÉDITO



Raynal  
COSTANTINI

## Des défis à relever pour l'avenir

La Ligue de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, quatrième ligue ligérienne en nombre de licenciés, présente sur le territoire depuis 1962, a toujours mis un point d'honneur à remplir sa mission de service public en promouvant ses disciplines sportives et éducatives au plus proche des citoyens.

Dans 283 clubs, le judo, un des tous premiers pourvoyeurs de médailles olympiques, est enseigné avec passion et rigueur par des enseignants diplômés d'État garants de la haute qualité du savoir dispensé. Ces structures dirigées par des bénévoles sont reconnues comme incontournables dans le tissu associatif et sportif ligérien, tant nos dirigeants savent animer, gérer et participer aux projets collectifs de proximité offrant à tous l'expertise issue de nos valeurs inscrites dans un code moral importé du Japon ancestral. La spécificité de nos pratiques nécessite des locaux dédiés : le dojo. Les équipements municipaux créés et mis à disposition démontrent l'intérêt des municipalités au développement du judo. Ils sont globalement de bonne qualité, cependant certains nécessiteraient, de par leur ancienneté ou de par l'évolution du nombre de pratiquants, des restructurations conséquentes.

En 52 ans, ces clubs assistés par les comités départementaux, la Ligue et ses structures de formation pédagogique, technique et sportive, ont à la fois permis à de grands champions et championnes de se révéler et de porter nos couleurs ligériennes au plus haut niveau : Paulette Fouillet, Laetitia Tignola, Karine Rambault, Barbara Harel, Stéphane Traineau, Cyril Soyer, pour ne citer que les plus titrés ; et à deux ligériens sur dix de pratiquer nos disciplines et d'en découvrir les valeurs sportives et éthiques.

Si cette réussite a pu être possible, nous la devons à l'écoute bienveillante et à l'accompagnement des organes déconcentrés départementaux et régionaux du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'aux collectivités territoriales et tout particulièrement à la Région qui nous aide de façon conséquente pour le développement du pôle espoirs et pour nos actions en direction de tous les publics. Ces aides si précieuses nous ont permis de toujours avoir les moyens de nos ambitions inscrites dans notre plan d'action territorial impulsé par notre Fédération où « *pratiques pour tous, aide au haut niveau et bien-être et citoyenneté* » s'inscrivent en caps incontournables.

La démarche proposée par la Région d'imaginer l'évolution des équipements lourds à un horizon 2025 nous est apparue totalement en adéquation avec notre souci de développement qualitatif et quantitatif. Nous nous y sommes donc investis avec beaucoup d'enthousiasme, du club de proximité aux comités départementaux et au comité directeur de Ligue. Tout un chacun a pu participer à cette prospective : diagnostic des équipements et des potentiels des clubs et organismes territoriaux décentralisés, analyse des pratiques et leurs évolutions en tenant compte de l'adaptabilité offerte à tous : valides et non valides, athlètes, pratiquants loisirs,



publics éloignés des pratiques sportives, situations urbaines et rurales, zones géographiques à favoriser.

Cet engagement se concrétise par ce schéma de cohérence des équipements sportifs qui, tout en proposant des éléments d'analyse pertinents et précis, exprime nos ambitions 2025. Gageons que cela nous permettra, en étroite collaboration avec la Région des Pays de la Loire et tous nos partenaires institutionnels, de répondre à notre souci de créer beaucoup d'autres structures de proximité et de proposer, par une politique concertée de construction d'équipements mutualisables à vocation départementale et régionale, une offre sportive de haute tenue capable de relever les défis de l'avenir.

Que l'ensemble des élus du Conseil régional, ses services dédiés à ce projet, la Direction régionale de la jeunesse du sport et de la cohésion sociale (DRJSCS), le Comité régional olympique et sportif (Cros), l'ensemble des acteurs du judo ligérien investis dans cette action soient assurés de notre plus grande gratitude et de la sincérité du grand précepte de notre Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées (FFJDA) : « *Entraide et prospérité mutuelle* ».

**Raynal COSTANTINI**

Président de la Ligue de judo des Pays de la Loire

# Un panel de disciplines dominé par le judo

Forte de ses 30 448 licenciés (au 31/08/2014) et de ses 283 clubs, la Ligue de judo des Pays de la Loire a pour vocation d'accompagner l'ensemble des pratiquants dans les différentes disciplines fédérales. Elle met donc en place les structures qui permettront à toutes et tous de s'épanouir en pratiquant les arts martiaux : les enfants y trouveront des activités attrayantes et hautement éducatives, les adolescents et adultes pourront s'essayer dans la voie de la compétition, du sport loisir et de la self défense. Une attention particulière est également apportée aux adaptations nécessaires à une pra-

tique du public en situation de handicap.

Notons que le judo représente 3,10% des licenciés sportifs en Pays de la Loire quand le football représente 16%, le basket 6% et le tennis 5%, mais il est à équivalence de l'équitation (3%) et devant le handball (2,7%). Le judo en Pays de la Loire se positionne, comme la Fédération au niveau national, au quatrième rang des sports les plus pratiqués en nombre de licenciés, et ne cesse de progresser : entre 2008 et 2013, la croissance a été de 7,5%.

## ■ Un panel de disciplines

### Judo : voie de la souplesse

Sport olympique basé sur la préhension, le judo nécessite équilibre, mobilité, coordination, rigueur, technicité et respect du code moral hérité de son inventeur Jigoro Kano. Il est adapté à toutes les tranches d'âge et est reconnu de tous comme un véritable sport éducatif, permettant à chacun de développer la maîtrise de soi tout en capitalisant son pouvoir énergétique associant physique et mental dans une opposition codifiée où le respect de l'adversaire n'est jamais oublié. La France demeure la deuxième nation au niveau mondial derrière le Japon et la Ligue a régulièrement permis à ses licenciés d'atteindre ce haut niveau prestigieux.

Pour les enfants de quatre à six ans, la Fédération a mis en place l'éveil judo qui propose une pédagogie adaptée permettant le développement global des très jeunes pratiquants en s'appuyant sur la coopération et l'entraide à partir d'un programme construit autour de l'intérêt de l'enfant et de ses compétences motrices et psychologiques pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et les activités sportives et artistiques en général.

### Jujitsu - Self Défense : défense par techniques souples

Creuset ancestral des pratiques martiales des samouraïs et source de création du judo moderne, le jujitsu est un art basé sur la défense, proposant également des expressions sportives de niveau international, qui exclut le risque, mais nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit. Proposé comme art martial, véritable méthode de self dé-

fense efficace et attrayante permettant d'améliorer l'ensemble des qualités physiques et mentales, le jujitsu connaît aujourd'hui un réel succès chez les plus de 15 ans et réunit également un public mixte d'adultes recherchant une expression d'opposition proposant des adaptations sociales sécuritaires.

### Taïso : préparation du corps

Le taïso est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo. Sa pratique s'appuyant sur l'utilisation du corps et de l'esprit, permet de prendre conscience de son potentiel santé afin de le développer et de le capitaliser. Le taïso, **sans aucun objectif de compétition**, se propose de renforcer le système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse et d'apprendre à se relaxer. Il permet également d'aborder les autres disciplines proposées en toute sécurité.

### Kendo : voie du sabre

Le kendo est une forme d'escrime au sabre à deux mains où, grâce à l'emploi de matériel adapté (arme en bambou, armure de protection), les assauts sont menés de façon réelle dans un dojo équipé d'un plancher.

Le kendo est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes qui représentent 20% des licenciés. La France fait partie des meilleures nations européennes et des pratiquants ligériens ont représenté la région au plus haut niveau international.

## iaïdo : voie de l'harmonie

L'iaïdo est un art martial d'origine japonaise se focalisant sur l'acte de dégainer le sabre et de trancher en un seul mouvement. Plus exactement, le but est d'exécuter une technique, avant l'adversaire, choisie en fonction du lieu et du contexte de la situation. Cette discipline se focalise principalement sur la perfection des mouvements et la démarche spirituelle. L'efficacité technique, quant à elle, devient de plus en plus importante au fur et à mesure que le pratiquant augmente en grade.

## Sport Chanbara

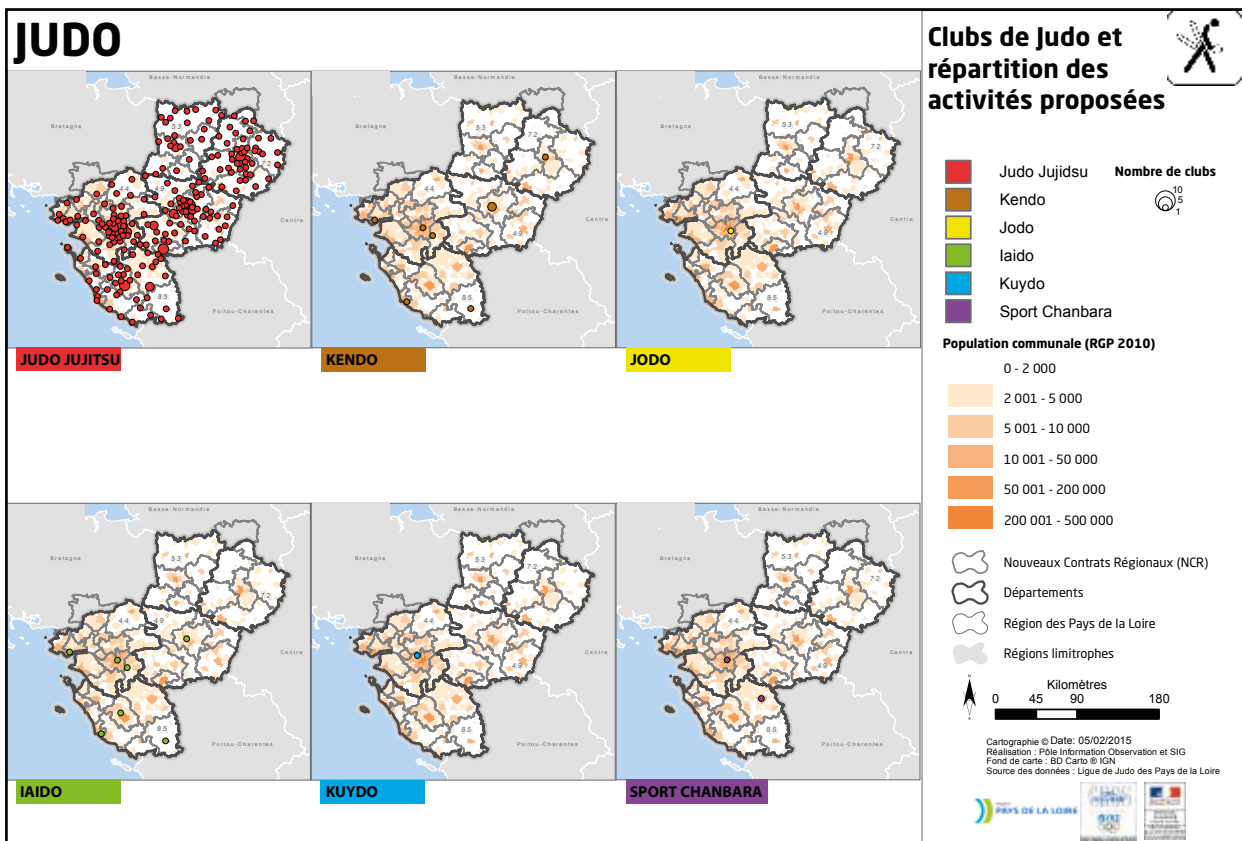
Souvent assimilé au kendo, il en est totalement différent par sa liberté de pratique, sa façon de com-

battre et ses nombreuses armes souples utilisables. Le sport chanbara se veut l'héritier direct et fidèle des combats livrés entre samourais par son esprit et son réalisme.

## Jodo : voie du bâton / Kyudo : voie de l'arc

Le jodo se pratique à deux. L'un des partenaires manie un sabre en bois représentant le sabre long (tachi), l'autre un bâton de bois, le jo. Les mouvements sont codifiés sous la forme de kata.

Le kyudo est une des voies martiales japonaises, utilisant l'arc traditionnel, cherchant le développement de la discipline du corps et du groupe par la maîtrise des gestes.



Les clubs de judo couvrent les grandes agglomérations et la majorité des communautés de communes. Les disciplines affinitaires peu pratiquées et peu proposées doivent faire l'objet d'un plan de développement concerté.

## ■ Le judo : école de la vie et ses enjeux prioritaires : haut niveau, pratique pour tous, plan santé et handicap

### Code moral

La formation des individus est la mission première de nos clubs. Au-delà des pratiquants, des champions, des dirigeants et des enseignants, nous devons former des citoyens libres, autonomes et responsables appliquant le « code moral du judo ».

#### La politesse

*C'est le respect d'autrui*

#### Le courage

*C'est faire ce qui est juste*

#### La sincérité

*C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée*

#### L'honneur

*C'est être fidèle à la parole donnée*

#### La modestie

*C'est parler de soi-même sans orgueil*

#### Le respect

*Sans respect aucune confiance ne peut naître*

#### Le contrôle de soi

*C'est savoir se taire lorsque monte la colère*

#### L'amitié

*C'est le plus pur des sentiments humains*

### Judo solidaire : «entraide et prospérité mutuelle»

Afin de répondre aux situations d'urgence sur le territoire français (catastrophes naturelles, etc.), la FFJDA se mobilise pour aider les clubs en partenariat avec les comités et les ligues, à une reprise rapide de l'activité.

Sur le plan international, la FFJDA se mobilise afin de soutenir les fédérations et les judokas, lors de catastrophes naturelles, comme le tsunami au Japon ou le tremblement de terre en Haïti. L'accompagnement (matériel, formation, équipement ou financier) est défini en partenariat avec la fédération concernée.

Cette mobilisation nationale trouve un soutien important auprès des ligues, des comités et du cercle des ceintures noires de judo.

### Judo et santé

Un des enjeux dans le projet associatif 2013/2017 est de promouvoir les différentes pratiques comme vecteur de santé et de bien-être.

Au sein de la commission «bien-être et santé», deux axes ont été définis :

#### • axe de prévention tertiaire : optimiser ses capacités restantes

L'objectif est de permettre une optimisation des capacités conservées, axée sur les plans de la mobilité, de l'équilibre, des réflexes, des préventions de chutes.

Le public cible de cet axe est un public senior ou sédentaire, salarié ou demandeur d'emploi, en situation de dépendance relative fréquentant : l'unité gériatrie et les hôpitaux de jour du CHU de Nantes et du CHU d'Angers, les maisons de retraite et les maisons d'accueil spécialisées pour personnes handicapées.

#### • axe de prévention primaire pour tous : préserver et développer son capital bien-être et santé

Cet axe sera développé dans un second temps mais aura pour objectif de sensibiliser tous les pratiquants à la nécessité d'une réflexion individuelle et collective sur la prévention et la conservation du capital bien-être et santé par la pratique du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées.

Les actions devront toucher l'ensemble des clubs et licenciés de la Ligue et il est envisagé de créer un espace santé sur le dojo régional accessible lors des stages, formations et compétitions, proposant des informations sur la diététique, le suivi du sportif, la récupération, la prévention des accidents.

### Judo et handicap

Au cours de l'olympiade 2009/2012, l'action de la Ligue a permis à différents publics spécifiques de découvrir et de profiter des bienfaits des pratiques fédérales. C'est le cas pour les personnes en situation de handicap dont la pratique du judo, jujitsu a

été favorisée par la mise en place de la commission mixte (composée de deux membres de chaque fédération : Fédération française de sport adapté, Fédération française handisport, Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées), le remboursement de la double licence, la création d'un circuit régional sport adapté et l'organisation d'un championnat de France handisport.

Sur l'olympiade actuelle, la Ligue va poursuivre les actions mises en place avec un triple objectif :

- **développer la pratique :**

- tendre à un maillage territorial de clubs avec un objectif d'augmenter le nombre de licenciés en situation de handicap et d'augmenter le nombre de clubs possédant une section spécialisée ou accueillant des élèves en situation de handicap ;
- sensibiliser à l'accueil des personnes en situation de handicap ;

- travailler avec les établissements pour développer l'inclusion sportive en club.

- **améliorer le niveau sportif des pratiquants :**

- collaborer avec les ligues spécifiques (sport adapté et handisport) ;
- mettre en œuvre des formations de cadres avec des personnes ressources issues des ligues valides et spécifiques ;
- concevoir des stages sportifs encadrés par des personnes ressources issues des ligues valides et spécifiques.

- **structurer le mouvement sportif :**

- ligue : avec des actions de coordination ;
- comités départementaux : avec des référents de proximité ;
- clubs : avec des personnes ressources et des moyens adaptés.

## Une organisation structurée et une gouvernance en mouvement

### La Ligue de judo des Pays de la Loire est composée :

- **d'un comité directeur** élu pour quatre ans, d'un bureau exécutif avec le président, le secrétaire général, le trésorier général et d'un Conseiller technique régional (CTR) ;
- **d'un Comité d'organisation régional des grades (CORG)** qui gère le passage des grades, assure le suivi et l'assistance des licenciés dans leur progression personnalisée ;
- **d'une équipe technique régionale (ETR)** qui regroupe les conseillers techniques, instructeurs, formateurs régionaux et chargés de mission, animée par un cadre d'État (CTR). Elle organise et coordonne les activités techniques, sportives et de formation, gère les calendriers et est force de proposition sur la politique de développement ;
- **de neuf commissions** à savoir :
  - une commission « **conseil culture judo** » qui a pour mission : l'éthique, les interventions dans les clubs, l'événementiel, la préparation aux grades, le parrainage de manifestations, la promotion de la culture judo ;
  - une commission « **distinctions** » qui a pour mission : l'attribution de récompenses, distinctions

et la gestion des dossiers des récompenses fédérales et de la jeunesse et des sports ;





















- une commission « **promotion et communication** » qui a pour mission : le développement du site internet, les publications, les réseaux sociaux, les relations presse, le partenariat et mécénat ;
- une commission « **cohésion sociale** » qui a pour mission : judo et personnes en situation de handicap, commission féminine, actions bien-être et santé, publics ciblés (actions scolaires, zones sensibles) ;
- une commission « **encadrement et gestion des compétitions** » qui a pour mission : l'arbitrage et les commissaires sportifs, la logistique et la coordination des plateaux de compétition, le service médical, l'informatique et la vidéo ;
- une commission « **compétitions sportives et gestion du haut niveau** » : suivi des compétitions sportives, suivi des sélections et quotas, le haut niveau et les stages sportifs ;
- une commission « **compétitions loisirs et animations** » qui s'occupe des animations pour tous publics ;
- une commission « **kendo et disciplines asso-**

ciées » qui a pour mission : les compétitions, les stages sportifs, les formations, la promotion et le développement des clubs pour les activités régionales de kendo, iaido, kyudo, jodo, chanbara.

diplômes fédéraux, aux diplômes d'État et aux qualifications professionnelles des formateurs, des juges, des dirigeants et de publics aux besoins particuliers.

- une commission « formations » : lien avec l'Institut régional de formation et d'entraînement judo, jujitsu (IRFEJJ) concernant les formations aux

## ■ Organigramme de la Ligue pour l'olympiade 2012 - 2016

<p><b>Bureau exécutif</b></p>	 <b>R. COSTANTINI</b> Président	 <b>L. BELAUD</b> Secrétaire général	 <b>D. GRIGNON</b> Trésorier général	 <b>F. VUILLEMINÉY</b> Cadre technique régional
<p><b>Responsables de commissions</b></p>	 <b>G. BENOIT</b> Vice-président Conseil culture judo	 <b>M. ADOLPHE</b>	 <b>A. CHAUVEAU</b>	 <b>D. RINCK</b>
<p><b>Présidents des comités</b></p>	 <b>R. PILI</b> Loire-Atlantique	 <b>Y. DUBE</b> Maine-et-Loire	 <b>S. ELIAS</b> Mayenne	 <b>C. NAIL</b> Sarthe
<p><b>Encadrement haut niveau &amp; secrétariat</b></p>	 <b>R. BACHA</b> Pôle Espoirs	 <b>Y. VIAUD</b> Intervenant Pôle Espoirs	 <b>D. PINTIAUX</b> Responsable Administrative	 <b>C. LANIS</b> Secrétaire
<p><b>Membres permanents de l'E.T.R</b></p> <p><b>C.T.F départementaux</b></p>	 <b>O. FRABOULET</b> Loire-Atlantique	 <b>V. BLANDINEAU</b> Maine-et-Loire	 <b>V. LANDAU</b> Mayenne	 <b>L. LAUNAY</b> Sarthe



## ■ En projet : une réforme de la gouvernance fédérale

Il est à noter que la Fédération travaille actuellement à la réorganisation de la gouvernance dans un souci de répondre aux mutations sociales et économiques en cours et que la Ligue participe pleinement à cette action en s'engageant dans une réflexion d'optimisation et de mutualisation des ressources humaines et matérielles. En lien avec le projet territorial régional, elle proposera un fonctionnement basé sur la mise en réseaux des ressources (Pôle

régional d'administration et de gestion (PRAG) et assurera la pérennité des emplois administratifs et techniques en créant un groupement d'employeurs, adhérent au groupement d'employeurs fédéral. Cette nouvelle gouvernance devra offrir la possibilité aux élus des comités d'assumer pleinement leurs missions d'animation et d'assistance auprès des clubs.

## Situation de la pratique dans la région des Pays de la Loire

Au cœur de la région, on constate une pratique du judo par un public jeune et majoritairement masculin. La féminisation est un axe de développement fondamental présentant une progression régulière des licenciées depuis quelques années. Grâce à une

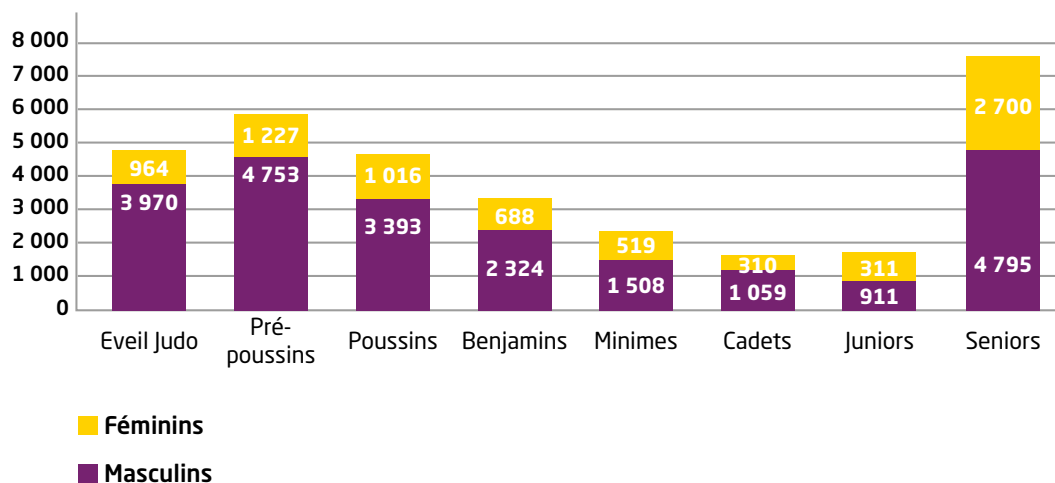
démographie importante sur la région, la Ligue a un fort potentiel de croissance et peut s'appuyer sur un maillage de ses clubs sur l'ensemble du territoire

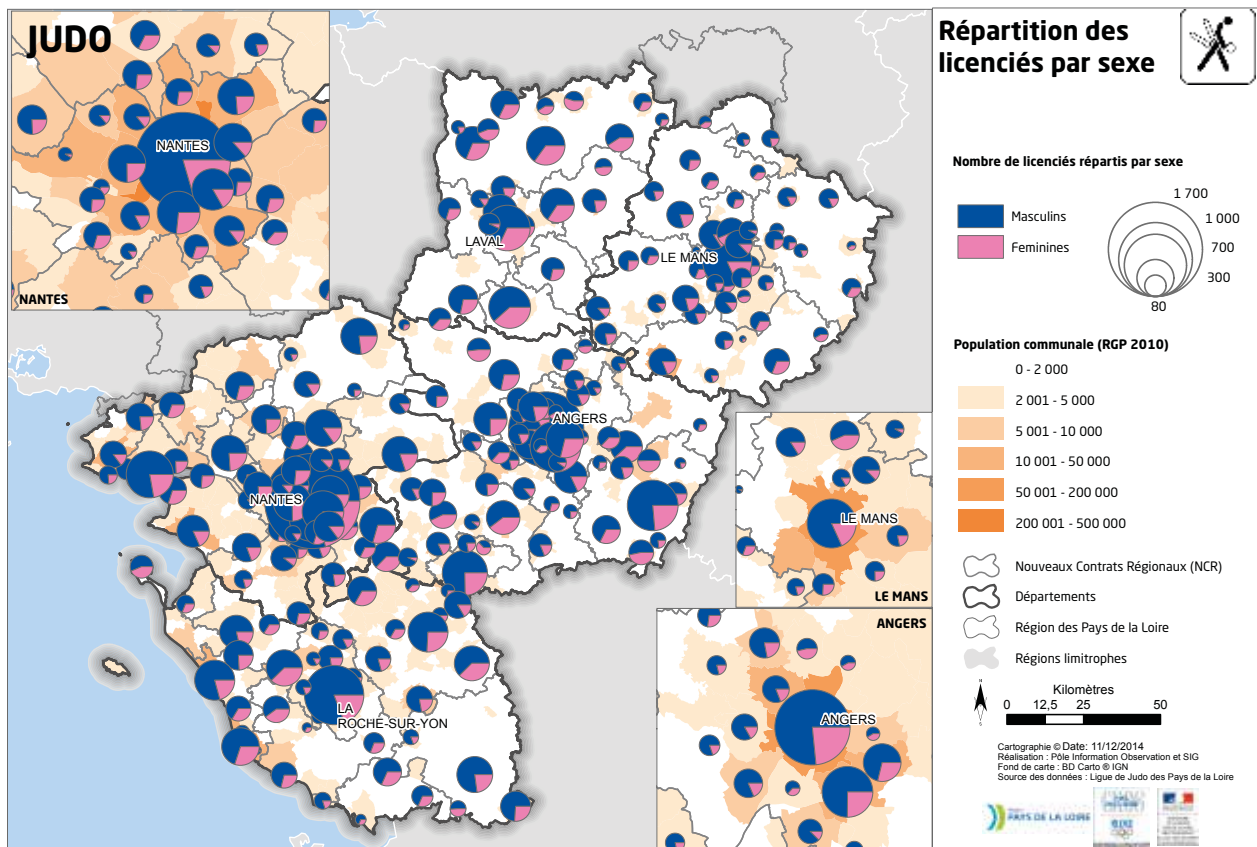
## ■ Un public jeune et une féminisation à développer

### Saison 2013/2014

Disciplines	Total licenciés	% de licenciés par discipline	Total Féminines	% de licenciées féminines	Total Masculins	% de licenciés masculins
Judo Jujitsu	30 067	98,75%	7 637	25,40%	22 430	74,60%
Kendo	229	0,75%	44	19,21%	185	80,79%
Jodo	9	0,03%	2	22,22%	7	77,78%
Iaido	94	0,31%	30	31,91%	64	68,09%
Kyudo	13	0,04%	4	30,77%	9	69,23%
Sport chanbara	36	0,12%	6	16,67%	30	83,33%
<b>TOTAL</b>	<b>30 448</b>	<b>100,00 %</b>	<b>7 723</b>	<b>25,36%</b>	<b>22 725</b>	<b>74,64%</b>

### Licenciés par catégorie pour la saison 2013-2014





Le judo est très attractif auprès des moins de 18 ans qui représentent 73,1 % des licenciés. L'éveil judo pour les moins de six ans et la pratique des moins de dix ans découvrant la compétition loisir sont fortement développés. Les qualités éducatives reconnues de tous et l'encadrement confié obligatoirement à des éducateurs sportifs diplômés y contribuent très certainement.

Les seniors avec 30 % de féminines profitent à la fois du panel compétitif offert, ainsi que des différentes activités proposées : taïso (préparation du corps), ne waza (judo essentiellement au sol), jujitsu self défense, kendo, iaido et pratiques associées. La discipline « judo » draine plus de neuf licenciés sur dix au sein de la Ligue des Pays de la Loire avec une représentativité féminine de 25 %. Ces données sont identiques à l'échelle nationale.

## ■ Une progression constante et un potentiel de croissance certain

### Chiffres clés / repères : saison 2013/2014

	DÉPARTEMENTS					Pays de la Loire	National
	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée		
Population (sources : chiffre 2012 INSEE)	1 332 404	800 424	309 168	569 029	657 326	3 658 351	65 251 737
Nombre de clubs (source : FFDJA)	82	76	25	50	50	283	5 652
Nombre de licenciés (source : FFDJA)	10 412	7 740	3 316	3 693	5 287	30 448	593 427
Nombre d'équipements (source : RES (1))	109	113	40	74	68	404	8 183
Taux d'équipements / 1 000 habitants	0,08	0,14	0,13	0,13	0,10	0,11	0,13
Taux de clubs / 1 000 habitants	0,06	0,09	0,08	0,09	0,08	0,08	0,09
Taux de licences / 1 000 habitants	7,87	9,67	10,73	6,49	8,04	8,32	9,09
Nombre de licenciés / club	126,98	101,84	132,64	73,86	105,74	107,59	104,99

(1) - Équipement : lieu où l'activité judo est praticable : dojo/salle de combat ; salle multisports ; salle spécialisée ou non

Si globalement les Pays de La Loire possèdent un nombre conséquent d'équipements, le taux d'équipements reste en dessous de la moyenne nationale, notamment en Loire-Atlantique. Le taux de licenciés (taux de pénétration pour 1 000 habitants), proche du taux national, est essentielle-

ment dû au fort taux dans les départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire. Dans les trois autres départements, il existe une marge de progression importante, qui doit notamment faire l'objet d'une politique ambitieuse de création de dojo.

• Pour comparaison avec les régions du grand ouest

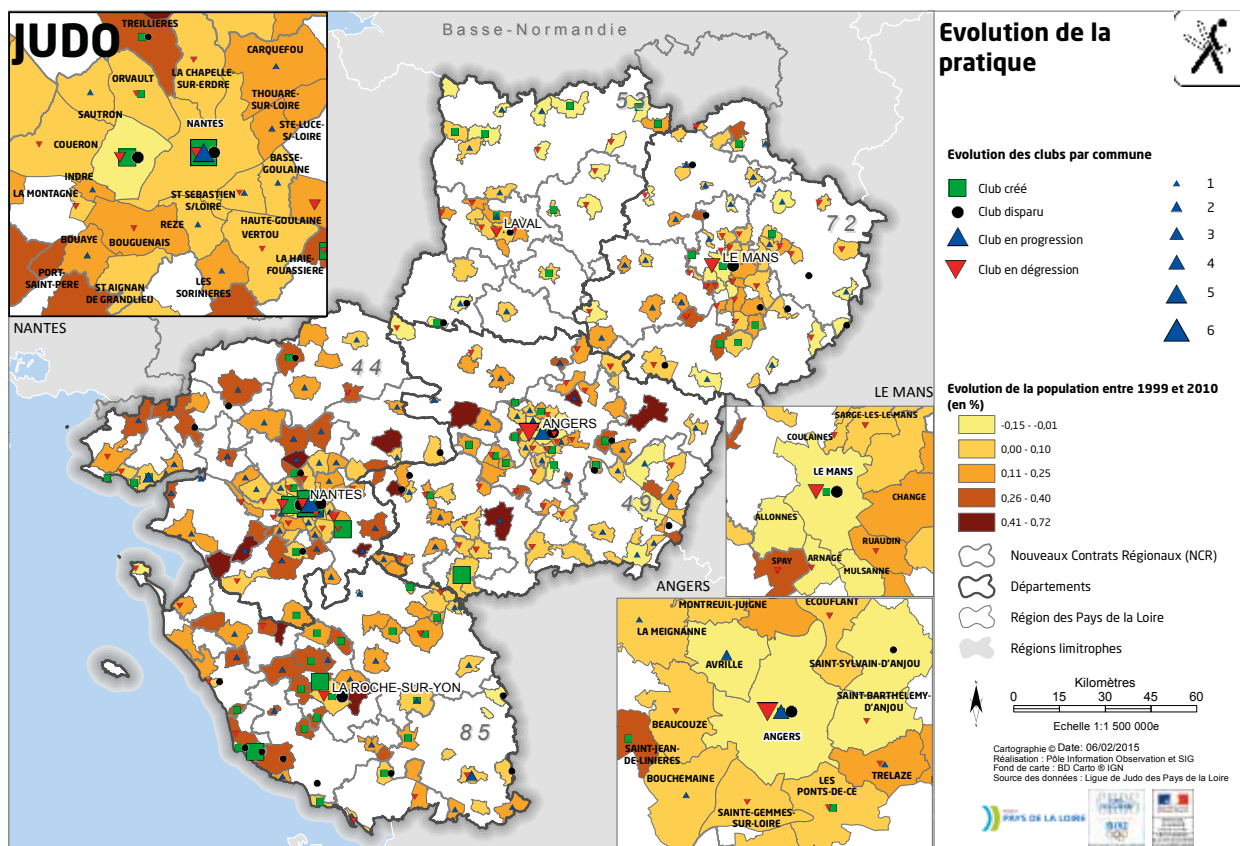
**Chiffres clés / repères : saison 2012/2013**

Comparaison entre 4 régions	Pays de la Loire	Bretagne	Normandie	Centre	National
Population (sources : chiffre 2012 INSEE)	3 658 351	3 239 659	3 323 573	2 562 227	65 251 737
Nombre de clubs (source : FFDJA)	281	290	324	250	5 547
Nombre de licenciés (source : FFDJA)	31 754	29 253	32 102	25 878	600 418
Nombre d'équipements (source : RES (1))	404	397	432	346	8 183
Taux d'équipements / 1 000 habitants	0,11	0,12	0,13	0,14	0,13
Taux de clubs / 1 000 habitants	0,08	0,09	0,10	0,10	0,09
Taux de licences / 1 000 habitants	8,68	9,03	9,66	10,10	9,20
Nombre de licenciés / club	113,00	100,87	99,08	103,51	108,24

(1) - Équipement : lieu où l'activité judo est praticable : dojo/salle de combat ; salle multisports ; salle spécialisé ou non

Comparativement aux autres ligues du grand ouest, si notre nombre de licenciés par club est le plus important, nos taux d'équipements, de clubs et de licenciés sont inférieurs et peuvent faire espérer

une progression conséquente si une politique de création de nouveaux équipements ou d'annexes est proposée dans des zones ciblées et concertées.

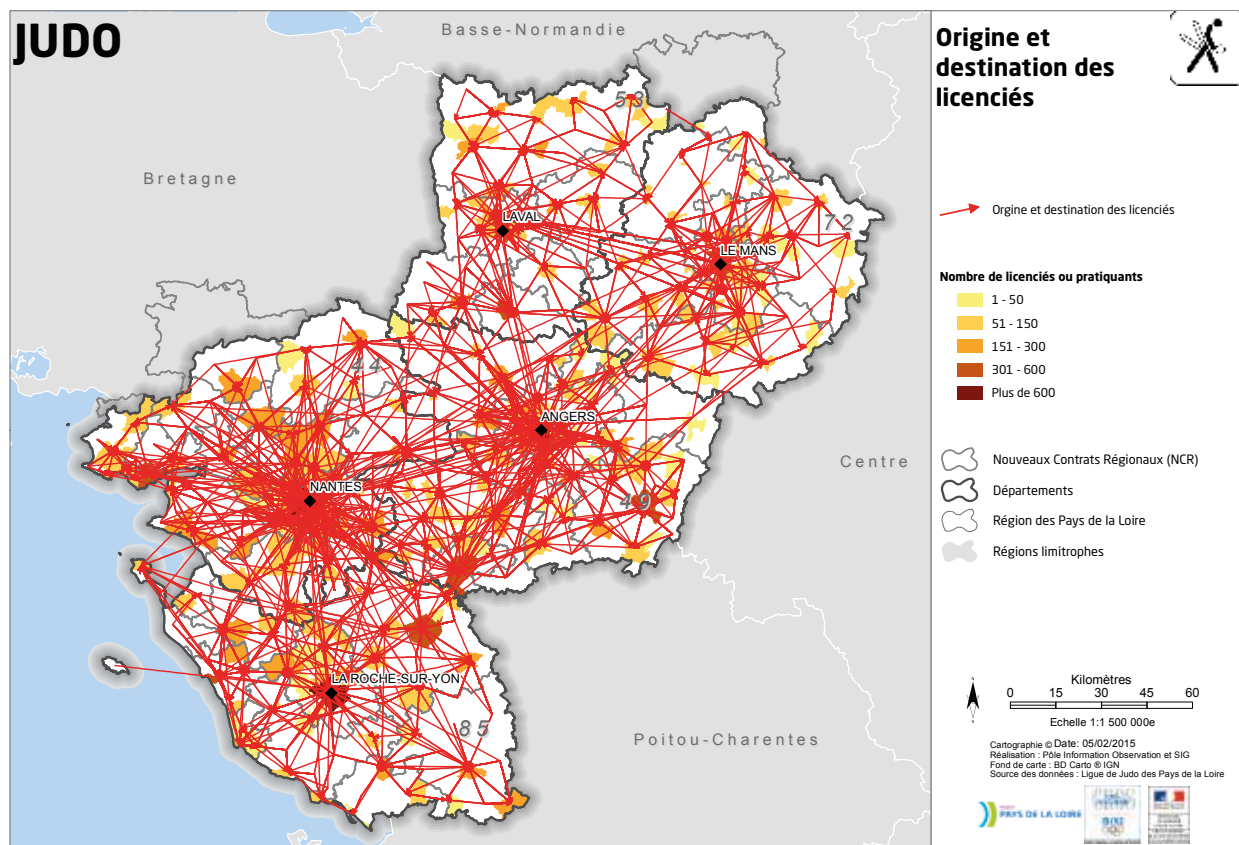


Si 40 clubs ont été fermés, 69 ont été créés et 115 ont en moyenne progressé de 61 % permettant une évolution de 5 000 licences. Certains secteurs géographiques : le nord Mayenne, Le Mans centre, l'ouest de la Sarthe, le nord de la Loire-Atlantique et le sud de la Vendée présentent également un potentiel de

création prometteur.

Dans les zones de progression démographique, le nombre de création de clubs est significatif et une progression du nombre de licenciés dans les structures est à noter.

## ■ Un maillage des clubs solide sur le territoire



Cette carte, qui présente l'origine géographique des pratiquants de tous les clubs ligériens, démontre s'il en était besoin la forte pratique sur l'ensemble du territoire. Elle sera exploitable dans chaque département et chaque club afin d'imaginer si nécessaire

la création d'annexes de proximité. Des focus par territoire pourront être proposés en temps réel afin d'accompagner les clubs dans leur projet de développement.

# État des lieux des équipements dans les Pays de la Loire

Avec près de 400 équipements recensés dont 294 sont identifiés comme dojos, nos 283 clubs ont potentiellement tous des locaux adaptés pour enseigner nos activités. Une centaine de salles sont également répertoriées pour une possible pratique, mais en nécessitant le montage et démontage des

tatamis à chaque séance. Malgré cette richesse en dojos de proximité, on observe un manque d'équipements de niveau départemental et régional pour recevoir certaines compétitions accueillant plusieurs centaines de combattants.

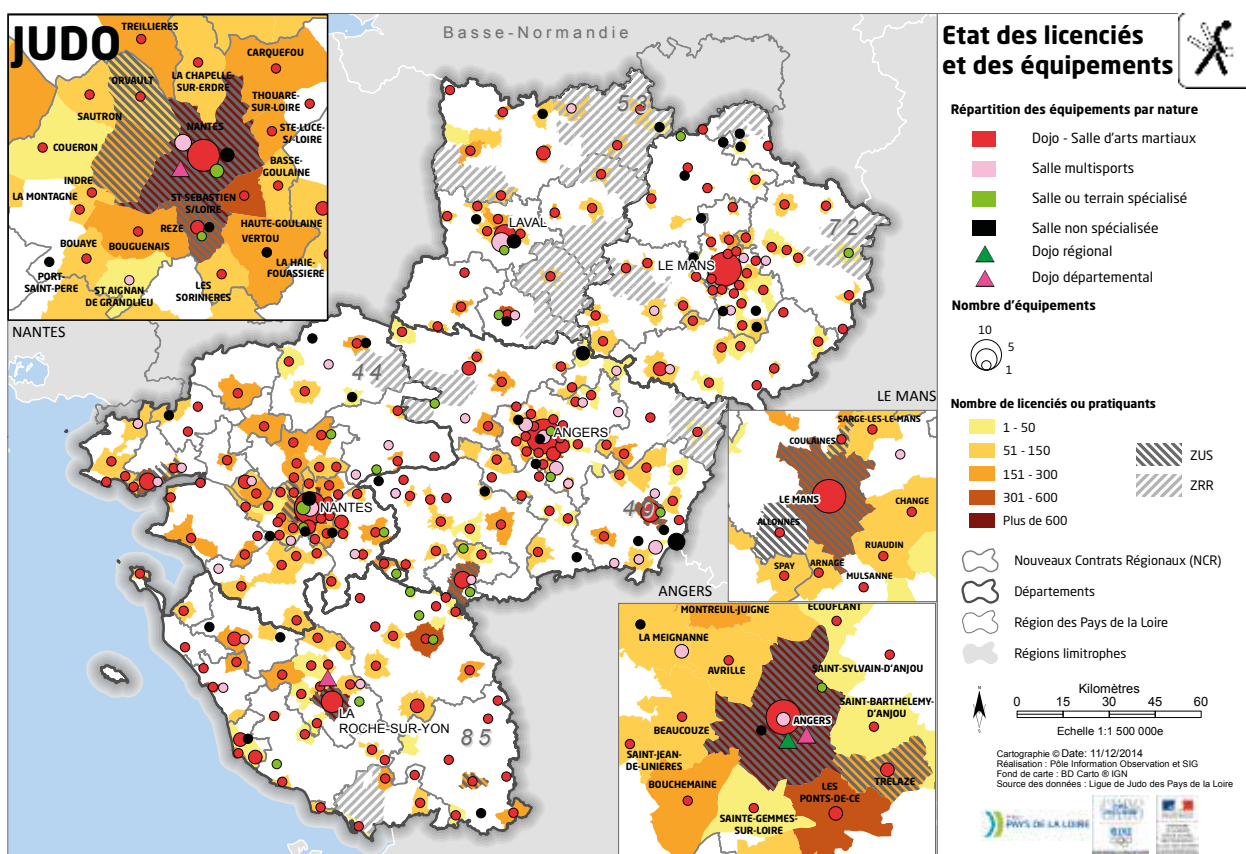
## ■ Des équipements en nombre pour les clubs mais une pénurie pour les comités départementaux

### État des lieux des clubs

Pratiquement tous les clubs utilisent des équipements mis à disposition par les collectivités territoriales. Les difficultés se posent essentiellement sur le partage des créneaux horaires. L'implantation dans les Zones de revitalisation rurale (ZRR) et les Zones urbaines sensibles (Zus) reste perfectible.

### État des lieux par comités départementaux

Trois comités départementaux ne possèdent pas d'équipement lourd dédié et sont amenés à délocaliser leurs actions sur des équipements de proximité, parfois peu adaptés. Le Comité de la Sarthe souffre tout particulièrement de cet état de fait.



Si la pratique est avant tout réalisée dans des structures référencées comme dojo dans le Recensement des équipements sportifs (RES), il est à noter

qu'un certain nombre de secteurs, notamment en ZRR, méritent d'être développés.



## ■ Un dojo régional trop limité pour accueillir de grandes compétitions fédérales

### Occupation en nombre de jours du dojo régional d'Angers

Pour la saison 2012/2013	Comité 49	Ligue régionale	TOTAL
		33	76
Stages	17	44	61
Compétitions sportives	7	19	26
Animations et compétitions loisir	9	13	22

### Occupation en nombre de personne du dojo régional d'Angers

Pour la saison 2012/2013	Comité 49	Ligue régionale	TOTAL
		1 552	2 713
Compétitions sportives	1 169	2 276	3 445
Animations et compétitions loisir	383	437	820

Si le dojo régional d'Angers est reconnu par tous les licenciés comme le lieu idéal de pratique sportive du fait de sa position géographique centrale, et de par la qualité des équipements installés (excellent état des locaux, réseau informatique, tableaux électroniques, salles de pesées et annexes), ses cinq surfaces de compétition et sa capacité d'accueil de moins de quatre cents places ne lui permettent plus d'absorber les athlètes, les professeurs et le public fréquentant actuellement les compétitions régionales et les demi-finales du championnat de France instituées par la Fédération.

Les solutions palliatives retenues sur Nantes (44), Saint-Berthevin (53), La Flèche (72) génèrent des déplacements coûteux et des difficultés logistiques conséquentes freinant la dynamique de participation.



© Ligue de judo des Pays de la Loire



© Ligue de judo des Pays de la Loire



# Ambitions 2025

## ■ Les 3 piliers guidant nos ambitions : formation, haut niveau, développement

Nos «ambitions 2025» s'intègrent totalement à notre projet associatif actuel basé sur trois piliers : la formation, le haut niveau et le développement.

### Formation et professionnalisation en direction des dirigeants et des éducateurs sportifs

Si chaque club est animé pédagogiquement par un enseignant diplômé d'état, le plan de développement doit s'appuyer sur la formation initiale afin de garantir la poursuite des «activités club» actuelles et proposer pour des ouvertures, des ressources humaines formées pédagogiquement et techniquement. La formation continue doit également proposer des actions de formations ciblées pour une pratique sportive, loisir, bien-être et santé adaptées afin de répondre aux mutations en termes d'attente des publics toutes tranches d'âges confondues.

Pour y parvenir, les dirigeants bénévoles des clubs devront être accompagnés et formés aux techniques de gestion des associations : gestion des emplois, financement et politique de développement ; cela nécessite une approche professionnelle des bénévoles appelés à gérer leur structure avec les responsabilités d'un chef d'entreprise.

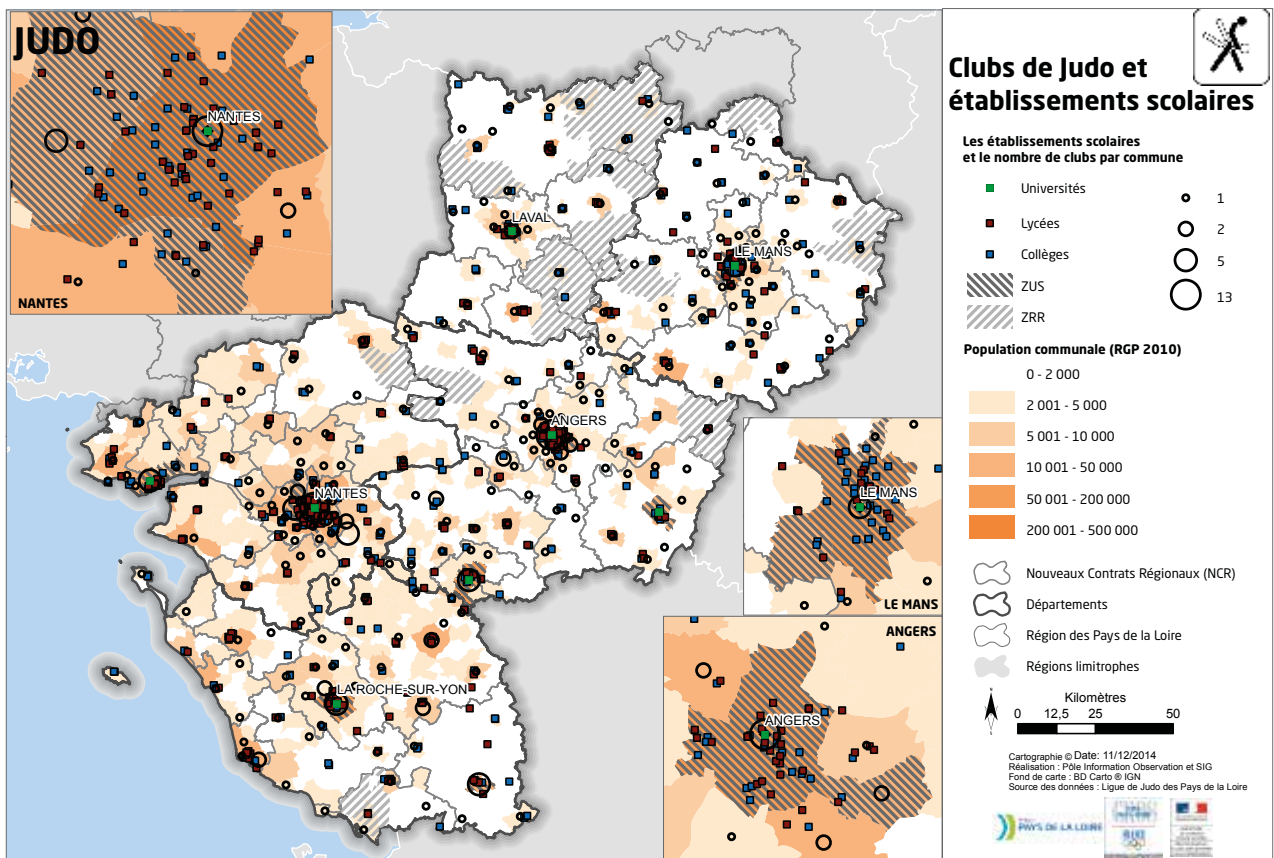
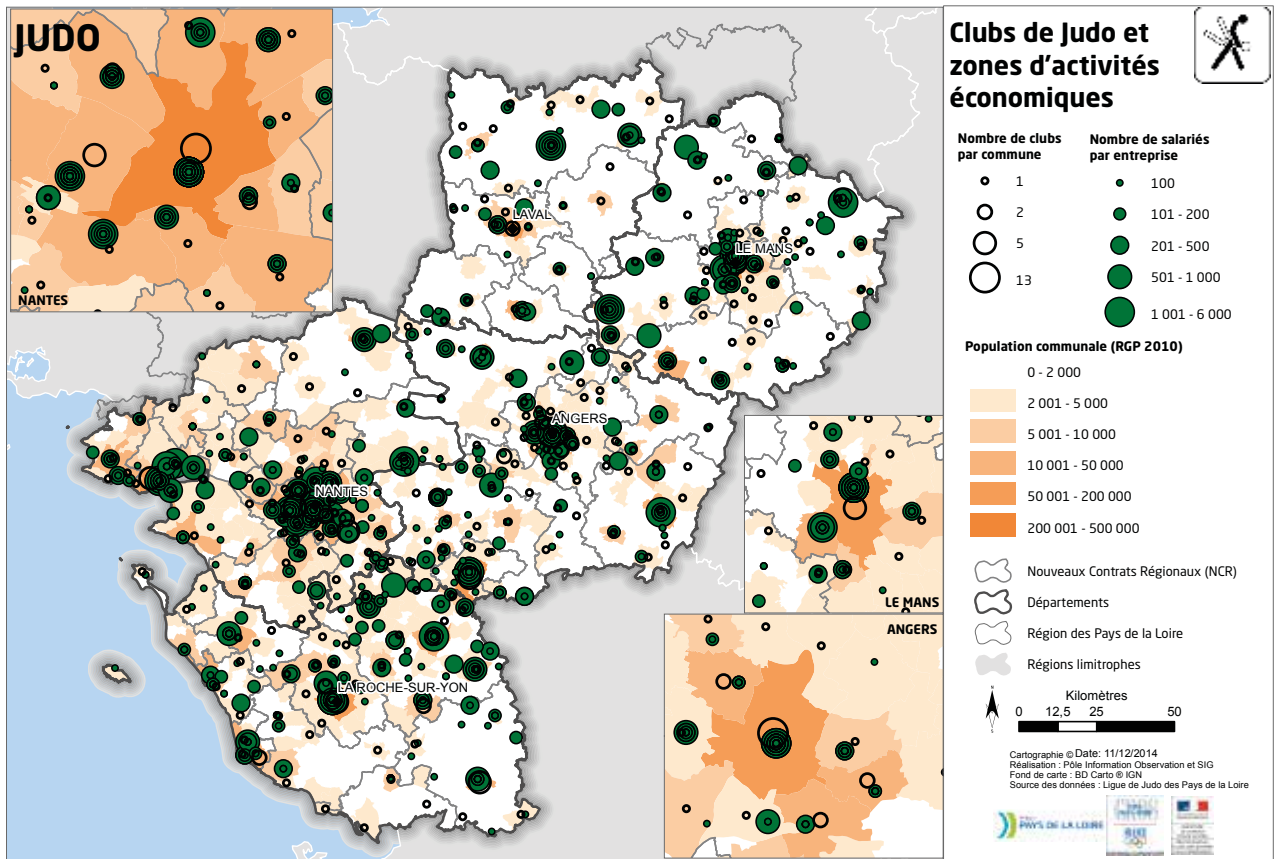
### Haut niveau

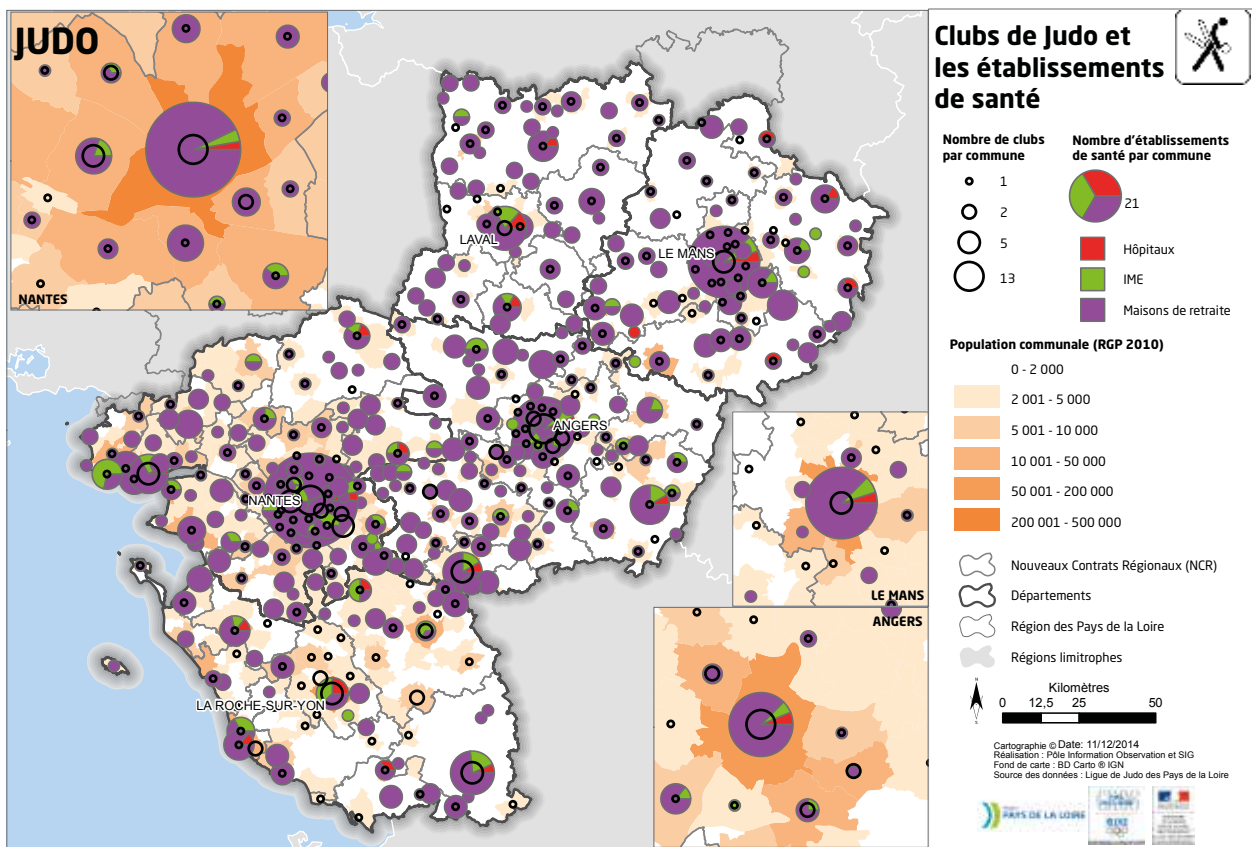
Avec une pépinière de champions formés au pôle espoirs des Pays de la Loire, le soutien du CREPS et les initiatives des grandes agglomérations,

chaque département peut envisager d'avoir des clubs évoluant dans les championnats nationaux voire internationaux, à la condition de continuer à développer une pratique sportive d'excellence, incitant les athlètes à rester sur le territoire. Si le judo est la quatrième fédération sportive en nombre de licenciés et est classé dans le «Top 5» en termes de résultats internationaux, la région des Pays de la Loire n'a pas actuellement de club d'envergure européenne. Il n'est pas insensé d'y prétendre en s'appuyant sur l'existant. La construction prochaine du CREPS dans la métropole nantaise, sans pouvoir être considéré comme un équipement spécifique judo, sera un atout de tout premier ordre pour atteindre cet objectif d'excellence.

### Développement d'une pratique pour tous

Les enjeux de société qui prônent des ambitions fortes en termes de citoyenneté, de cohésion sociale et de développement durable peuvent et doivent être relayés par le mouvement sportif. La Ligue de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées des Pays de la Loire se doit de participer à cette ambition en proposant ses activités au plus grand nombre en tenant compte des réalités de vie sur le territoire : le monde des entreprises, celui de l'éducation et de la santé à tout moment de la vie doivent faire partie du plan de développement en proposant des actions de proximité adaptées aux conditions de vie des ligériens.





Ces trois cartes présentant les partenaires potentiels proches des dojos ligériens pour une pratique innovante en termes de bien-être et santé et d'activités pour tous, appuieront des propositions

d'actions pour l'ensemble des clubs invités à réaliser nos « ambitions 2025 », avec l'aide de l'Équipe technique régionale (ETR) et des élus départementaux et régionaux.

## ■ Un chiffre : 7 % de progression

A l'horizon 2025, la Ligue doit donc être en mesure de proposer 300 clubs sur le territoire, soit une progression de 7% des clubs, à l'identique des dix dernières années (passant de 264 clubs à 282 clubs en 2014) et un passage à 33 500 licenciés, soit une progression de 7% également comme ces dix dernières années.

Pour y parvenir, le maillage du territoire en termes d'équipements de proximité et structurants se doit d'être pensé avec l'ensemble des acteurs institutionnels et privés et pourra s'appuyer sur l'analyse fine effectuée sur les équipements existants.

# Besoins en équipements à l'horizon 2025

Ces besoins repérés s'appuient sur deux sondages qui ont été réalisés en préambule à ce travail :

- un sondage auprès des cinq comités départementaux ;
- un sondage auprès des 283 clubs de la Ligue.

Nous avons analysé les retours de 119 clubs (soit un taux de retour de 42%) et des cinq comités départementaux afin d'établir à la fois leurs besoins, mais aussi les projets en cours ou à venir en termes de construction, rénovation ou agrandissement.

Les besoins en équipements en Pays de la Loire se décomposent ainsi en trois niveaux :

## ■ Un équipement structurant de niveau régional : un grand dojo régional à Angers

La facilitation des déplacements pour les actions sportives régionales inscrites dans le projet de détection et qualification sportive conforte le choix assumé depuis 30 ans d'organiser ces actions au centre du territoire : Angers. Il est légitime que l'agglomération d'Angers soit reconduite dans sa fonction de centre des manifestations sportives de la Ligue.

Le constat effectué de l'insuffisance en termes d'accueil du dojo régional existant nous amène tout

naturellement à souhaiter la réalisation **d'un nouveau dojo régional sur Angers avec huit tapis de compétition (28,5 m x 44 m), 1 500 places de gradins, une salle d'échauffement de 150 m<sup>2</sup>, des vestiaires, des salles de pesées, un sauna et plusieurs autres salles (bureau, réunion, convivialité)** (selon le cahier des charges de la FFJDA). Ce souhait pourrait s'imaginer éventuellement sur une extension du dojo actuel du stade du Lac de Maine.

## ■ Des équipements structurants de niveau départemental : un dojo départemental dans chacun des départements

Si **le Comité de Vendée** bénéficie d'un équipement de haute qualité intégré au Vendespace, et si **le Comité du Maine-et-Loire** de par la convention qui le lie à la Ligue profite des installations du dojo régional actuel, les trois autres départements aspirent à se voir doter d'un équipement performant adapté.

**Le Comité de Loire-Atlantique** qui utilise actuellement le dojo municipal de la ville de Nantes a besoin d'un équipement structurant dédié, offrant six ou huit tapis de compétition avec 1 000 places de gradins, une salle d'échauffement, des vestiaires, des salles de pesées et plusieurs autres salles (bureau, salle de réunions, salle de convivialité). Le projet de dojo à La-Chapelle-sur-Erdre pourrait répondre à ces attentes.

**Le Comité de la Sarthe** qui ne possède pas d'équipement départemental dédié fait face à des diffi-

cultés pratiquement insurmontables en termes d'accueil et de réalisation de ses compétitions qualificatives. La réalisation d'un équipement structurant proposant au moins quatre surfaces de combat avec une capacité d'accueil public de 600 à 800 places est une attente légitime. Les premiers échanges en cours avec la ville de Ruaudin pourraient permettre d'envisager la construction de cette infrastructure.

**Le Comité de la Mayenne**, s'il peut s'appuyer sur des équipements de proximité comprenant trois surfaces qui permettent actuellement une pratique départementale absorbable en termes d'accueil, pose également des attentes comparables à celles de la Sarthe pour 2025.

## ■ Des équipements de proximité : 60 dojos neufs sur les Pays de la Loire

Suite à analyse des 119 retours clubs les besoins exprimés se décomposent en :

- **43 nouveaux dojos** ou agrandissement du dojo actuel utilisé,
- huit parkings pour accueillir les personnes lors de compétitions (combattants, publics),
- 27 salles annexes : salle de musculation, salle de détente, salle de réunion.

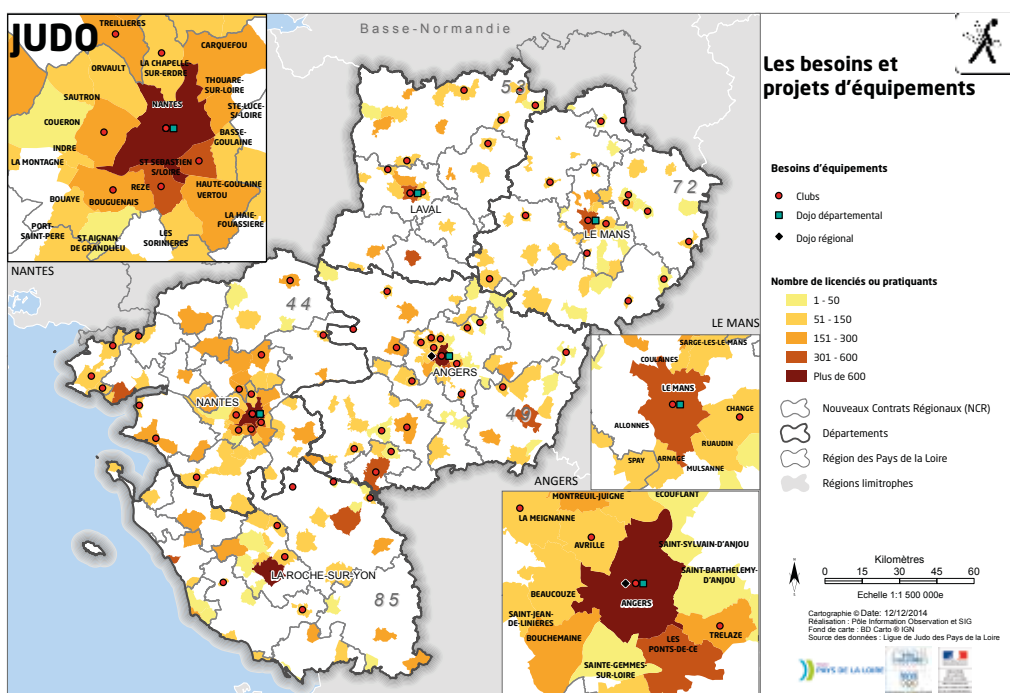
A ces besoins exprimés s'ajoute l'ambition de la Ligue de proposer un dojo dans chaque ZUS et ZRR.

Selon ces retours, divers projets de construction, de rénovation ou d'agrandissement de dojos ont été identifiés ce qui prouve l'excellence des relations entre les clubs et les municipalités qui portent une attention de qualité aux attentes des clubs.

- **six projets neufs** sur un horizon de trois ans ;
- **quatorze projets de rénovation ou d'extension** de l'existant.

À travers ce sondage, nous pouvons également exprimer que **57% des clubs estiment que leur salle ne sera plus adaptée en 2025** pour accueillir les licenciés souhaitant pratiquer le judo. Ainsi, les besoins en équipements sont importants.

Cette nécessité d'équipements de proximité pourrait également s'appuyer, lors de la rénovation ou la construction des nouvelles structures scolaires, administratives, médicales ou lors de la création d'une zone industrielle, sur l'intégration systématique d'une salle de pratique de type **dojo**.



## ■ Accompagnement de ce plan

Ces nouvelles réalisations souhaitées doivent permettre une application du principe d'optimisation raisonnée des équipements. De plus, si pour le projet « *ambition 2025* » le critère de priorité en terme d'utilisation par les clubs et organismes territoriaux décentralisés de la Fédération doit être un postulat incontournable, il est du devoir de tous de proposer une réflexion basée sur la mutualisation d'occupation pour un maximum de pratiques et un maximum d'utilisateurs.

Nous souhaitons que 2025 révèle une société assumant totalement les principes de partage et de coopération pour des coûts maîtrisés sans pénaliser la qualité et l'anticipation et qu'ainsi chaque citoyen puisse faire sienne cette maxime de maître Kano, créateur du Judo :

**Seiryoku zenyo : le bon usage de l'énergie**



# Annexes

## Les liens utiles

Site de la FFJDA : [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)

Site de la Ligue Pays de la Loire : [www.judo-pdl.fr](http://www.judo-pdl.fr)

Site du comité de Loire-Atlantique : <http://comitejudo44.free.fr/>

Site du comité du Maine-et-Loire : [www.judo49.fr](http://www.judo49.fr)

Site du comité de Mayenne : <http://comitejudo53.pagesperso-orange.fr/pages/indexpag.html>

Site du comité de Sarthe : <http://judojujitsusarthe.free.fr/>

Site du comité de Vendée : [www.judovendee.com](http://www.judovendee.com)

## Guide pour construire un dojo

[www.ffjudo.com/ffj/Minisites/Espace-Services-Internet/Construire-un-Dojo](http://www.ffjudo.com/ffj/Minisites/Espace-Services-Internet/Construire-un-Dojo)





# Fiche technique DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS LOURDS JUDO SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

### OBJECTIF

Un dojo départemental par département, un dojo régional par région. Un dojo départemental par région peut être le support du dojo régional.

### DOJO DÉPARTEMENTAL

Équipement minimum 4 aires de combat (à moduler en fonction du nombre de licenciés).

#### 1) Dimension

a) Tapis : 4 tapis de compétition (8 tapis si le département est à très forte population judo).

b) Salle de compétition : Surface du tapis plus 2,5 m minimum de dégagement sur une grande largeur pour installer les commissaires sportifs, 4 m de l'autre côté pour les coaches et les combattants et 1 m minimum sur les petites largeurs (réservé à la circulation des combattants et aux commissaires sportifs, officiels et arbitres)

(1 m est également la distance minimum obligatoire entre les tapis et les obstacles de toute nature – murs, piliers, angles, radiateurs... – pour ne pas avoir à capitonner ces obstacles sur une hauteur de 1 m 50 en partant du sol).

Soit 18,5 m × 44 m.

Nota : pour un département à très faible population, un dojo départemental avec 3 surfaces de compétition peut être accepté (dérogation accordée par la FFJDA).

#### 2) Places de Gradins

Prévoir au minimum 80 à 100 places de gradins par tapis pour accueillir les combattants et accompagnateurs.

#### 3) Utilisation

150 jours d'utilisation annuelle prioritaires prévus par convention.

#### 4) Salles annexes

Vestiaires – sanitaires – 1 salle d'échauffement de 150 m<sup>2</sup> minimum – 2 salles de pesée – une infirmerie avec toilettes hommes et femmes et un local pour les contrôles antidopage (une partie réservée aux athlètes féminines et une autre pour les athlètes masculins) – un dépôt – une zone de convivialité est souhaitée – 2 bureaux administratifs pour le comité de judo si ceux-ci sont intégrés dans le projet.

#### 5) Options

a) Un hébergement municipal ou autre à coût modéré à proximité.

b) La proximité d'établissements scolaires est souhaitée (1/ Collège ; 2/ Lycée ; 3/ Primaire).

### DOJO RÉGIONAL

Équipement minimum 6 aires de combat (à moduler en fonction du nombre de licenciés).

#### 1) Dimension

a) Tapis : 6 tapis de compétition, soit 22 m × 32 m ou 12 m × 62 m ou 8 tapis de compétition, soit 22 m × 42 m (8 tapis minimum pour les organisations nationales déconcentrées).

b) Salle de compétition : Surface du tapis plus 2,5 m minimum de dégagement sur une grande largeur pour installer les commissaires sportifs, 4 m de l'autre côté pour les coaches et les combattants et 1 m minimum sur les petites largeurs (réservé à la circulation des combattants et aux commissaires sportifs, officiels et arbitres)

(1 m est également la distance minimum obligatoire entre les tapis et les obstacles de toute nature – murs, piliers, angles, radiateurs – pour ne pas avoir à capitonner ces obstacles sur une hauteur de 1 m 50 en partant du sol).

Soit : pour 6 tapis 18,5 m × 64 m ou 28,5 m × 34 m / pour 8 tapis 28,5 m × 44 m.

#### 2) Places de Gradins

Prévoir au minimum 80 à 100 places de gradins par tapis pour accueillir les combattants et accompagnateurs.

La salle devra comprendre au minimum 800 places de gradins pour les organisations nationales déconcentrées.

#### 3) Utilisation

150 jours d'utilisation annuelle prioritaires prévus par convention.

#### 4) Salles annexes

Vestiaires – sanitaires – 1 salle d'échauffement de 150 m<sup>2</sup> minimum – salle de pesée – une infirmerie avec toilettes hommes et femmes et un local pour les contrôles antidopage (une partie réservée aux athlètes féminines et une autre pour les athlètes masculins) – un dépôt – un sauna – une zone de convivialité est souhaitée – 3 bureaux administratifs, une salle de réunion et des archives pour le siège de la ligue de judo si ceux-ci sont intégrés dans le projet.

#### 5) Options

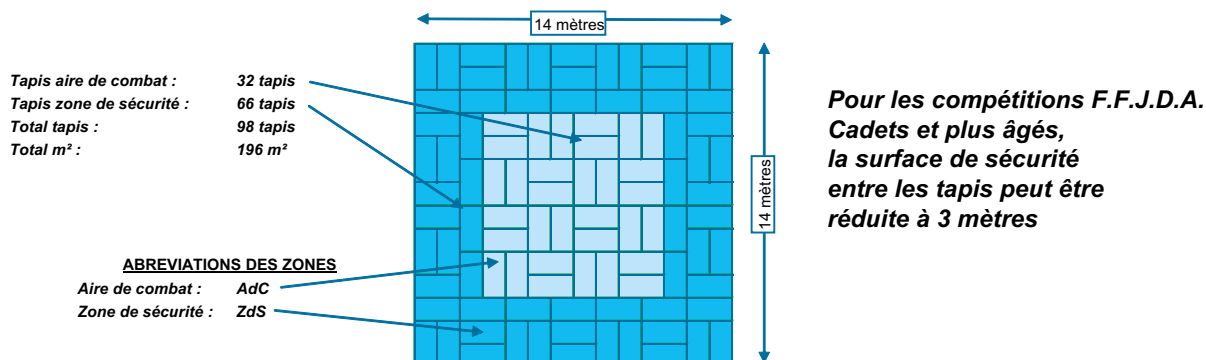
a) Un hébergement municipal ou autre à coût modéré à proximité.

b) La proximité d'établissements scolaires est souhaitée (1/ Collège ; 2/ Lycée ; 3/ Primaire).

# TATAMIS REGLEMENTAIRES DE 8 METRES NORME F.I.J.

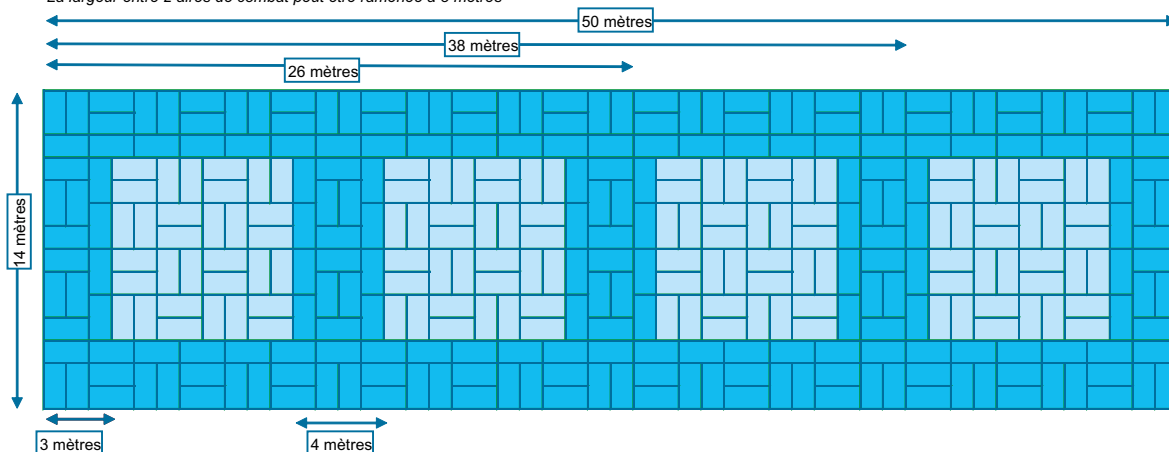
Dimensions minimales pour les compétitions internationales

## Une aire de compétition



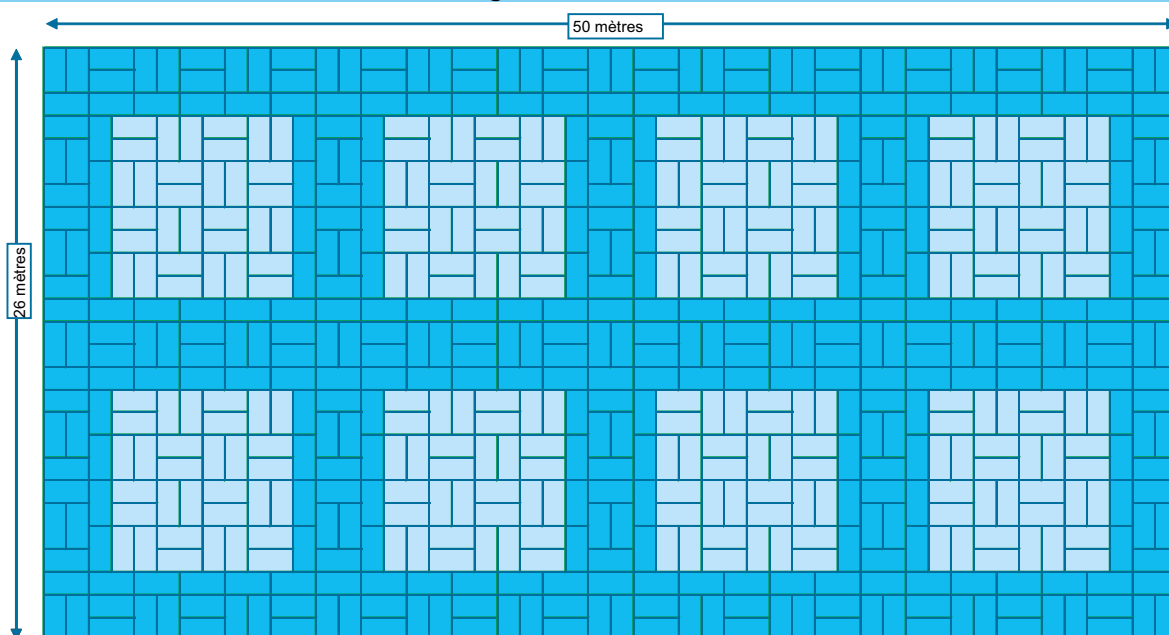
## Positionnement avec 1 aire sur la largeur

La largeur entre 2 aires de combat peut être ramenée à 3 mètres



1 aire de combat : 14 m X 14 m : 196 m²: 66 tatamis ZdS : 32 tatamis AdC	4 aires de combat : 14 m X 50 m : 700 m²: 222 tatamis ZdS : 128 tatamis AdC
2 aires de combat : 14 m X 26 m : 364 m²: 118 tatamis ZdS : 64 tatamis AdC	5 aires de combat : 14 m X 62 m : 868 m²: 274 tatamis ZdS : 160 tatamis AdC
3 aires de combat : 14 m X 38 m : 532 m²: 170 tatamis ZdS : 96 tatamis AdC	6 aires de combat : 14 m X 74 m : 1036 m²: 326 tatamis ZdS : 192 tatamis AdC

## Positionnement avec 2 aires sur la largeur



4 aires de combat : 26 m X 26 m 676 m²: 210 tatamis ZdS : 128 tatamis AdC	8 aires de combat : 26 m X 50 m : 1300 m²: 394 tatamis ZdS : 512 tatamis AdC
6 aires de combat : 26 m X 38 m : 988 m²: 302 tatamis ZdS : 192 tatamis AdC	10 aires de combat : 26 m X 62 m : 1612 m²: 486 tatamis ZdS : 320 tatamis AdC

## Photos du dojo de Lormont (33) - dojo régional de la Ligue Aquitaine

Salle de combat avec tribunes



© Ligue de judo d'Aquitaine

La salle avec les gradins, le hall et les bureaux administratifs



© Ligue de judo d'Aquitaine

L'espace de combat mutualisé et aménagé pour des combats de lutte



© Ligue de judo d'Aquitaine

**Réalisation**

Septembre 2015

Région des Pays de la Loire

Hôtel de la Région - 1, rue de la Loire

44966 NANTES Cedex 9

Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

**Rédaction**

Ligue de judo des Pays de la Loire,  
avec l'appui du cabinet Amnyos

**Photo de une**

© La Ligue de judo des Pays de la Loire

**Mise en page**

Région des Pays de la Loire

**Maquette originale**

Le Square D. (44)

